

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 48 (1910)
Heft: 24

Artikel: Lausanne aux champs
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206913>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dant le ministre et que ledit P. Deschamps instant fit la prière pour la consoler. Après quoi elle recommanda ses enfants aux conseillers désignés par son mari et dit à P. Deschamps : « Cousin, je vous veux donner pour acheter une belle maison », et il lui répondit : « Ah ! cousine, n'ôtez pas à mes cousins pour me donner ». Elle reprit : « Je veux cela donner, et je vous donne cela pour acheter une belle maison ». C'est tout ce qu'ils ont entendu. Dont testimoniales dressées par le curial soussigné, André Bach. — Fait au Glarey, dans le verger des hoirs de la défunte...

Ce notaire Deschamps devait, ne vous semble-t-il pas, être un bien habile homme ?

ONNA TOTA GALÈSA

A TIUTA dè vai la quienna que ié oùu raconta l'aotrou dzo pé trai gamins que revengnant de l'écoulé.

Lou pllie grand desai :

— Tsi no, on troavé ti mes petits frarés deins des cuadrés, ao pliantadzo !

Un aotré gamin desai :

— Tsi no l'est on gros osi, qu'on l'ai de : la cigogne que les apportou !

— Tsi no, que de lou pllie petit, on tot galé fressi : no n'ein min dè pliantadzou et no seins tro pourro po s'atzeta onna cigogne, adan l'est ma mère que fâ les eintants !

Veidé vo, clliaux botzás dé gamins, de quié poavant devesa ein sailleint de l'écoulé !

MÉRINE.

LE FACTEUR RURAL

N'ALLEZ pas vous imaginer que je dédaigne le facteur citadin, mais si j'évoque l'image plus rustique et plus, comment dirai-je ?... plus « souvreuse » du facteur rural, c'est qu'elle me paraît d'une poésie toute autre. Elle se détache sur un fond de verdure, sur un arrière-plan de paysage, elle se confond avec le milieu ambiant, elle a des allures campagnardes ou alpestres, elle est plus familiale, plus personnelle.

Et puis, le facteur rural est moins absolument fonctionnaire. Le séjour dans les grands bureaux, le contact perpétuel avec les chefs, les rapports multiples avec un public indifférent, donnent au facteur citadin une attitude plus réservée. Au bout de quelques années de service, nos employés en ville semblent être sortis d'un même moule.

Le facteur de campagne reste lui-même. Peut-être sa « situation » de fonctionnaire fédéral lui donne-t-elle un semblant d'orgueil, mais c'est rare. Il n'est pas fier, — à quelques exceptions près. A la fois buraliste et distributeur, il cumule, à côté de ces fonctions, quelques autres emplois communaux. Son instruction assez solide, son écriture généralement soignée, le « désignent aux suffrages de ses concitoyens » pour le Conseil communal ou la commission des écoles. Parfois le Conseil d'Etat le nomme sous-inspecteur du bétail et, souvent aussi, il fait partie de la commission phylloxérique. J'en connais un qui est membre du conseil de paroisse. Toutes ces occupations, jointes à son train de campagne, ne l'empêchent aucunement d'accomplir son service à la satisfaction de chacun. Ses « courses » se font régulièrement, et, quel que soit le temps : soleil caniculaire, pluie automnale, bourrasque de novembre, neige de Noël, vous le voyez, toujours courageux, toujours content, le bâton à la main, déambulant par monts et par vaux, selon les caprices épistolaires et l'étendue de son rayon.

Il est bien accueilli partout, encore que quelquefois les nouvelles qu'il apporte, comme dans la chanson de Malborough, fassent pleurer de beaux yeux. Sa boîte est la boîte à Pandore. Il s'en échappe mille mouches bourdonnantes,

joyeuses ou lugubres. Et le facteur rural, qui connaît ses clients, qui souvent les tutoie, sait « leurs affaires » et « prend part » à leurs émotions, met dans sa façon de tendre la lettre ou la carte postale, une nuance de familiarité amicale. Il n'est pas l'étranger qu'on salue d'un merci et sur le dos duquel on referme la porte. C'est un ami, c'est souvent un conseiller. Il ne s'immisce pas dans les secrets d'autrui, mais il les devine. Telle lettre bordée de noir, tel vilain papier jaune, telle enveloppe officielle, tel timbre étranger ou voisin, tel pli chargé, le renseignent sans qu'il soit indiscret sur l'origine et, peut-être, le contenu de la missive. Il sait que les X. sont mal dans leurs affaires; il sait que le fils B. est parti pour les pays lointains sans donner de nouvelles; il sait que la veuve G. a un procès pour une succession disputée, il sait que Claude postule une place gouvernementale et attend, de jour en jour, une réponse; en somme, il sait tout; et, sans être sorcier, il devine que la lettre ou le pli arrivé pour X., B., G. ou Claude, a trait aux préoccupations de ces braves gens. Il le remet donc avec le ton qui convient, avec un souhait, avec une question, avec un compliment, selon le cas et selon le degré d'intimité qui l'unit au destinataire.

Et ça fait plaisir.

Il est discret, le facteur rural, discret et, je crois, quelque peu philosophe. Inconsciemment, il protège les amoureux et les amoureuses. Je dis : inconsciemment, c'est une erreur. Ici, encore, il est renseigné. On ne passe pas sa vie au village sans remarquer que Pierre au taupier en conte à l'Emma au tailleur. On a surpris, parfois, sur le chemin, sous l'auvent d'une grange, derrière l'église, etc., tel couple chuchotant ces jolies choses, sans doute, mais qui, assurément, ne concernaient pas autrui. On a vu et on n'a rien vu. Aussi, lorsque toute rose, toute timide, toute tremblante, l'Emma, un beau matin, descend à la rencontre du facteur — ce qu'elle ne faisait jamais auparavant — pour lui demander :

— Avez-vous quelque chose pour moi ?

Le brave homme a souri et s'est plu à la taquiner un peu.

— Et de qui, s'il te plaît ?...

— Oh ! je ne sais pas... comme ça... de ma cousine d'Aigle...

— Alors c'est pour ça que tu cours à ma rencontre...

— Que non ! seulement je vous ai vu... et puis, comme je vais chez l'épicier... j'ai pensé....

— Que tu feras d'une pierre deux coups... ce que c'est pourtant que ces filles... Quelle malice. Eh bien, il n'y a rien...

Emma a soupiré et le facteur tourne le dos pour continuer sa route, mais elle le retient...

— Et puis, je voulais aussi vous dire...

Elle s'embrouille, elle quequeille.

— Que... si des fois... enfin oui... s'il venait une lettre, quelque chose pour moi... de... la garder... je la prendrai au bureau... n'est-ce pas ?

Cette fois le facteur rit de bon cœur.

— Il y a tant de secrets avec la cousine d'Aigle ?

Mais Emma se sauve et le brave homme poursuit son chemin.

— Encore une que le printemps taquine, murmure-t-il dans sa moustache grise.

* * *

Le facteur rural est la joie des gens isolés, dont l'habitation éloignée n'est pas sur le chemin des nouvelles. Les journaux renseignent sur les choses conséquentes mais non pas sur les mille petits riens des environs, et ces mille petits riens intéressent davantage le campagnard ou le vigneron que les arrivées d'hôtes de distinction ou les chroniques théâtrales. Le facteur sert ici de gazette vivante.

Il sait si la vache au syndic a vêlé et si « tout va bien ». Il sait si David Chavan a vendu sa vigne des Sauges. Si la Julie au cordonnier a trouvé une place en ville, si Pierre-Abram a acheté un cheval à la foire d'Échallens, si la demoiselle au ministre est fiancée, si c'est vrai que le garçon au taupier va apprendre régent, etc., etc. Et, non sans quelque malice, en prenant un verre au guillon, rapidement il égrène les importantes nouvelles et satisfait à ces compréhensibles curiosités.

En tout état de cause, le facteur rural est un homme précieux.

LOUIS DE LA BOUTIQUE.

LA BANNIÈRE VAUDOISE

P EUPLE vaudois, la voici ta bannière
Qui resplendit joyeuse en ses belles couleurs
Et, radieuse, flotte à la pleine lumière,
Au soleil du printemps en fleurs.

Peuple vaudois, contemple ta bannière :
Elle porte le vert de tes vallons fleuris.
Mais elle est blanche aussi, comme la cime altière;
La Patrie est toute en ses plis.

Peuple vaudois, respecte ta bannière :
Elle a coûté jadis des larmes et du sang.
Qu'elle soit à toujours indépendante et fière !
Reste pur, drapeau vert et blanc !

Peuple vaudois, tiens ferme ta bannière,
Au chemin du progrès marche d'un pas égal;
Que jamais ton regard ne se tourne en arrière,
Toujours en haut, vers l'idéal !

Vevey, mai 1910.

Dr H. MARTIN.

LAUSANNE AUX CHAMPS

Voici une curieuse ordonnance du bourgmestre et du Conseil des Deux Cents de Lausanne, concernant le droit de pacage, dans les plaines de Vidy, du bétail appartenant aux bourgeois et habitants de la ville. Elle date du 8 avril 1793.

En ce temps-là, Lausanne était une bonne petite ville de quelques mille âmes seulement, mi-citadine, mi-campagnarde, aux rues étroites et tortueuses, et dont la plupart des habitants possédaient une, deux ou plusieurs pièces de bétail. Le soir venu, tandis que les femmes, leur tricotage à la main, « cotergeaient » devant les maisons, les hommes allaient abrever les bêtes à la fontaine du quartier, au grand désespoir de quelques ménagères attardées, encore occupées à laver leur linge ou leurs légumes. Et tout autour d'eux, excitant les bêtes, les piquant avec de longues baguettes cueillies dans la haie voisine, s'ébattaient, joyeuse, la troupe bruyante des enfants.

Pour toute distraction, l'arrivée de la « poste aux chevaux », d'où descendait pour un jour ou deux dans les hôtelleries réputées de la rue de Bourg quelque étranger de marque, attiré par le beau du site, déjà connue au loin.

Tel était alors Lausanne. Que les temps sont changés. Avons-nous perdu ou gagné au change ? Cela sa ?

Mais voici cette ordonnance :

NOUS LE BOURGMESTRE ET CONSEIL DES DEUX CENTS DE LA VILLE DE LAUSANNE, Savoir faisons Qu'ayant jugé convenable de r'ouvrir les plaines de Vidy, d'en faire miser les foins annuellement et d'en laisser ensuite le pâturage au bétail de Bourgeois et Habitans de cette Ville, nous avons aussi trouvé nécessaire d'établir une règle à cet égard, à laquelle chacun devra se conformer, ainsi qu'il est ordonné ci-après.

1. Le pâturage des plaines de Vidy sera ouvert environ à l'époque de la vieille St. Jean l'ouverture en sera annoncée par le Crieur public.

2. On ne pourra y faire pâstre que des bœufs et vaches, des chevaux, ânes et mulets; et les moutons dès la St. Michel.

3. Les chevaux, ânes et mulets, ne pourront être introduits avant le premier Octobre.

4. Le pâturage pendant la nuit est absolument interdit, sous l'amende fixée par la Loi.

5. Tout propriétaire de bétail, dans l'étendue de la Messeillerie, aura le droit d'y en faire pâtre.

tre deux pièces, et non plus, de l'espèce ci-dessus indiquée, et suivant la saison.

6. Tout le bétail qui paîtra aux Plaines de Vidy, y sera conduit et gardé, du matin au soir, par un berger.

7. Le bétail de la Ville lui sera remis par les propriétaires, à l'entrée de Montbenon, et celui des campagnes vers la maison de la Maladière, pendant la première demi heure, depuis le lever du soleil, et il le ramènera pendant la dernière demi heure, qui précédera le coucher, au même endroit où il lui aura été remis par chacun."

8. Le berger sera tenu de le conduire et garder chaque jour, depuis la vieille St. Jean jusqu'à la St. Martin.

9. Les Plaines seront divisées en trois parties, séparées par de légères cloisons, pour être paquerées successivement les unes après les autres.

10. Il recevra de salaire, huitante florins de la caisse publique, et un florin trois sols des particuliers, pour chaque pièce de bétail.

11. Il sera responsable du dommage que le bétail confié à sa garde fera dans les possessions voisines.

12. Il dénoncera aux Messeillers, ou à l'Eguayeur, tout le bétail qu'il verra paître, sans permission, et sans avoir été confié à sa garde.

13. Il rapportera à l'Eguayeur les réparations nécessaires aux hayes et cloisons, afin qu'il y pourvoie.

Donné le 8 Avril 1793.

Le pauvre homme. — On lit dans le *Bulletin officiel* du canton du Valais, un avis débutant ainsi :

« Le Juge de ..., aux ayants-droit des propriétés inscrites au cadastre de ... au nom de L. J. ..., commandant, de son vivant domicilié à Sion, actuellement, sans domicile connu, etc. »

Au bout du lac. — Une Vaudoise, en service à Genève, reçut l'autre jour la visite d'une fille de son village.

La seconde marchait sur le trottoir, tandis que la première, sans y prendre garde, suivait sur la chaussée, où la boue était très haute.

Alors, la paysanne avec un fort accent vaudois :

— Eh que tu es bête ! Viens donc vers moi sur le galeppoi !

UN PEU DE GÉOGRAPHIE

CONNAISSEZ-VOUS une ville de Suisse perdue au sommet des Alpes ?

Les recherches sont circonscrites lorsqu'on est prévenu qu'il faut les diriger du côté du Val d'Anniviers, dans le canton de Berne !

C'est, du moins, ce que nous apprend le *Journal*, de Paris, dans un article du 1^{er} juin.

Nos aimables voisins nous ont gracieusement abandonné le Mont-Blanc et ont fait évoluer d'aimables torpilleurs sur le lac de Jaman, mais ce n'est pas une raison pour flanquer nos villes au sommet des Alpes et transporter le Val d'Anniviers dans le canton de Berne.

Nous connaissons une maman parisienne qui, au lendemain de la loi de séparation, disait :

« J'enverrais bien mes filles continuer leurs études en Suisse, mais les glaciers, les crevasses, les torrents qu'il faudrait traverser pour se rendre en classe, tout cela m'effraie positivement. »

Et cette maman soucieuse ne connaissait pas même de nom les somptueux travaux d'art qu'une édilité prévoyante a semés sur nos boulevards et au moyen desquels le Lausannois peut se donner à peu de frais l'illusion — pour une fois qu'il aurait quelque chose à l'œil — qu'il est en villégiature à Port-Arthur à l'époque où les petits Japonais se préparaient à y faire une petite excursion.

Bonne maman, tout est relatif !

Combien il nous paraît plus facile, à nous autres Helvètes, de traverser la Riponne pour se rendre à l'Université, que de circuler sur la place de l'Opéra, comme le font si allègrement vos délicieuses petites poulettes.

Affaire d'habitude et de milieu.

E. F.

GENTIL MUGUET

Chanson de saison

PRENANT en pitié notre terre,
Je crois que quelque matin bleu,
Un ange des jardins de Dieu,
Déroba la cloche légère
Du muguet, ce bijou des bois.
Parfum suave, fleur exquise,
Son charme étrange enlace et grise
Celui qui la cueille une fois.
Caché dans sa blanche tunique,
L'ange souriant l'apporta ;
Lentement sa main l'égrena
A l'ombre du grand hêtre antique,
Sur la mousse, ce frais velours.
De là nous vint la fleur divine,
Dont la corolle blanche et fine,
Du paradis parle toujours.
Dès lors, quand le lilas frissonne
Aux souffles attédiés de mai,
Quand tout redevient jeune et gai,
La clochette apparaît mignonne,
Valant, à mes yeux, mille fois,
Or, diamants, rubis, parures,
Jetant leurs étincelles pures
Sur le front hautain de nos rois.

AMÉLIA.

Nos bonnes. — Madame à sa domestique.

— Sophie, si vous ne nous donnez pas plus de peine, je me verrai forcée de prendre quelqu'un d'autre.

— Oh ! que Madame fasse seulement ; il y a assez d'ouvrage pour deux.

Ci-git !

A l'âge de vingt-trois ans, Franklin avait composé pour lui l'épitaphe ci-dessous que nous reproduisons à titre de curiosité :

CI-GIT
le corps de BENJAMIN FRANKLIN
imprimeur,
Comme la couverture d'un vieux livre
dont les feuillets sont déchirés
et la reliure usée ;
mais l'ouvrage ne sera pas perdu,
car il paraîtra,
comme il en est convaincu,
dans une nouvelle et meilleure édition,
revue et corrigée
par l'AUTEUR

SANS S'EN DOUTER

TOUTES les langues, en général, présentent plus ou moins de bizarries, qu'il est souvent amusant de collectionner.

Mais la langue française est une de celles qui en possèdent le plus, et c'est ce qui la rend si difficultueuse pour les étrangers. Elle emprunte, par exemple, de nombreux termes aux choses naturelles pour désigner des objets industriels, alors que la plupart du temps le rapport entre les uns et les autres est assez peu visible.

Si l'on commence par l'homme et le corps humain, on trouve que le paveur utilise une dame ou une demoiselle et que le tourneur travaille avec une poupee.

Les parties du corps elles-mêmes sont mises à contribution : nous avons, en effet, le corps de pompe, la carcasse, l'ossature, la membrure, la tête et le nez de tour, la bouche d'un canon, l'œillet, la languette de bois, l'érouv à oreilles, l'arbre coudé, le bras de levier, la manivelle, la manette, la pédale, la main de papier, le doigt, l'onglet, le cœur du bois, la

culasse, la jambe de force, le joint à rotule, le pied à coulisse, l'âme d'un canon, la veine d'un filon, l'artère d'une canalisation, la dent d'engrenage, la mâchoire d'un étau, etc., etc.

Parmi les animaux, les quadrupèdes ont donné : le cheval, unité de puissance mécanique ; le petit cheval d'alimentation ; le loup, petite pièce manquée ; le renard, les travaux hydrauliques ; le mouton, qui sert à enfourcer les pieux ; le serpent, le crapaud, la chèvre, la vis en queue de cochon, le rat du serrurier, le chien du fusil, le lapin des signaux électriques, le pied de biche, le bœuf hydraulique.

On a pris aux oiseaux : le col de cygne, le rossignol des cambrioleurs, la grue, le mât de perroquet, l'épervier du pêcheur, et dans leurs parties : le bec, la plume, le cou, la crête, l'ergot, la griffe, etc.

Les insectes ont fourni : la punaise à dessin, le bec de gaz papillon ; les mollusques : l'hélice, le limacon des escaliers, la coquille des épées, la vare des bicyclettes ; les poissons : la tortille, la baleine de corset, le dauphin, fils du roit ; la scie.

Du règne végétal enfin viennent : l'arbre de couche, le tronc des pauvres, la feuille de papier, la pomme d'arrosoir, la lentille d'optique, l'œillet, la fraise de veau, la poire à poudre, la rose des vents, le papier raisin, le bouquet du vin, les yeux en amandes, le fruit-sec, etc., etc.

Il n'est pas jusqu'au fantastique qui n'ait été utilisé. Exemples : la sirène des navigateurs, le diable des cuisinières... et leurs dragons !...

« Arrêtons-nous ici ! ; nous n'en finirions pas !

A FORTE PARTIE

UN maraudeur avait découvert, dans un jardin qu'un mur séparait de la route, un figuier garni de fruits superbes, bien mûrs, et dont la vue lui mit l'eau à la bouche.

Il se promit de revenir durant la nuit et amena avec lui un camarade, séduit par la description alléchante qui lui avait été faite de l'aubaine.

Nos compagnons arrivèrent donc à la nuit noire au jardin et celui qui était au courant conduisit l'autre, par la main, vers le mur contre lequel se trouvait le figuier, en lui disant :

— Mange, bougre.

Tous deux se mirent donc à travailler ferme des mâchoires, sans parler.

Au bout d'une demi-heure, le premier dit :

— J'en ai bien mangé dix douzaines !

— Blagueur, va ! moi, je ne suis pas encore arrivé à la moitié de la première !

— Espèce de tabornio !

— Mais oui, c'est rude bon, mais, tout de même, c'est un peu dur !

— Tais-toi, tadié !

Comme l'heure de se retirer était venue, les deux compagnons se mirent en route, en discutant et disputant. Le premier se tenait le ventre, non à cause des figues qu'il avait mangées, mais parce qu'il venait d'apprendre que son camarade, au lieu de manger des figues, avait dévoré une courge qui, passant par dessus le mur, pendait dans le figuier.

Kursaal. — Le succès de la première série des représentations d'été a été complet. Ces trois spectacles hebdomadaires répondent à un besoin, témoin l'empressement du public.

Pour les représentations de vendredi 10, samedi 11, dimanche 12, le programme est ainsi composé : un vaudeville où Ridon excelle : « Le fusilier Larifla » ; les « Lib-Lul », attraction du Kursaal de Genève ; Landoza, dans ses romances ; Ridon, le « joyeux militaire », avec des nouveautés ; M. Selric, vieilles chansons françaises. Au vitraphone : trois séries de vues inédites et intéressantes.

Dimanche, en cas de pluie, matinée à 2 heures et demie avec ce programme.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.